

Procès-Verbal du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date Du 31 Janvier 2023

- en exercice : 10
- présents : 9
- votants : 9

Séance du 31.01.2023
Convocation du 24.01.2023

L'an deux mil vingt-trois, le 31 Janvier à 19 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : Henri Grosdenis, Jean-Philippe Poyet, Stéphane Larger, Marie-Laure Brise, Laurent Dubouis, David Baudier, Virginie Lecouffe, Leslie Paput, Aline Augagneur.

Absent excusé : Jacques Trichard.

Secrétaire de séance : Stéphane LARGER.

Le Conseil municipal :

- Approuve le compte rendu du Conseil du 15/11/2022

Point Travaux Eglise

Monsieur le Maire informe aux membres du Conseil Municipal que les travaux de rénovation intérieure de l'église ont fait l'objet d'un marché de travaux. Les entreprises ont déposé leurs offres le 16 Janvier 2023, plus de 100 entreprises ont fait des retraits de dossier. Mais certaines entreprises n'ont pu déposer leur dossier du fait de la complexité du mode de dépôt.

Un appel d'offres concernant Les lots Traitement bois et Maçonnerie-Gros Œuvre sera remis en ligne car peu ou aucune entreprise n'a répondu.

Une demande de subvention avait été déposée auprès de la fondation du patrimoine en lien avec la région : le montant de 25 000 euros a été attribué pour les travaux.

Point Gymnase de la Bouverie (Délibération 2023-01):

Monsieur Laurent DUBOUIS informe le Conseil Municipal que les délégués du Syndicat Du Gymnase de la Bouverie ont évoqué la dissolution du syndicat, à la dernière réunion des maires.

Monsieur Laurent DUBOUIS explique la situation de la mairie de Charlieu sur les conséquences financières de cette dissolution, du personnel et de l'emprunt contracté lors de travaux. Pour sortir de cette situation, il faudra discuter les modalités de dissolution avec la DGFIP, il faudra voir avec la banque le coût d'un remboursement anticipé de l'emprunt.

La dissolution au 1^{er} août 2023 est proposé après la fin du contrat de travail de l'employé en charge de l'entretien du gymnase.

Le Syndicat n'ayant plus d'avenir il propose que chaque conseil délibère une dissolution de principe au 1^{er} août 2023.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

ACTE la demande de dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du gymnase de la Bouverie à la date effective du 1^{er} août 2023,

DIT que les conditions de liquidation du Syndicat seront étudiées par un groupe de travail en collaboration avec les services de la DDFIP et de l'Etat, puis présentées ultérieurement aux communes membres pour validation,

DIT que les communes membres ont trois mois à compter de cette date pour acter la demande de dissolution.

Point Travaux réseau eau :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux concernant la sectorisation du réseau d'eau potable sont toujours d'actualité mais des devis devront être réactualisés.

Point Service unifié:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion sera prochainement programmée pour faire le point avec les autres communes sur l'avancement du service unifié. Il précise que l'agent Eric GOUTTARD mutualisé pour effectuer les remplacements des agents absents s'est bien adapté pour intervenir sur les différentes communes.

Point Contrat Location local Boulangerie :

Monsieur le Maire informe qu'il tient lieu de faire un contrat de location concernant le local mise à disposition pour la boulangerie Roulé-Boulé. Une convention est déjà mise en place.

Bilan Bibliothèque:

Monsieur le Maire présente le bilan de la bibliothèque de l'année 2022 : Compte rendu établi par Claudie PERRIN.

Nombre de lecteurs : 77 dont 8 nouvelles inscriptions

Nombre de livres appartenant à la bibliothèque (dons + achats) : 894

Nombre de livres achetés : 22 pour un montant de 412,37 €

Soit 1 livre de moins que l'an dernier vu l'augmentation du prix des livres !

Nombre de livres empruntés : 1571 Ce nombre est en nette progression.

La bibliothèque continue son partenariat avec l'école du Cergne : à toutes les vacances, les livres sont échangés soit environ 620 documents pour l'année 2022.

En 2022, nous nous sommes rendus une fois à Neulise pour échanger l'ensemble des documents prêtés par la DDLM. Cet échange a eu lieu en Septembre, nous nous y rendons avec la bibliothèque de Mars.

5 bénévoles ont assuré les permanences du samedi matin de 10h à 12h : Cécile Charroin, Pascale Giraud, Eliane Gachet, Sylvie Dubouis et Claudie Perrin. Madeleine Chatelet et Claudie Perrin assurent les permanences de chaque premier mardi du mois.

Cette année, **nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle bénévole**, Cathy Casano.

Depuis début novembre, **notre jour de permanence a changé** : nous recevons les lecteurs dorénavant **le vendredi de 17h à 19h** en même temps que les heures d'ouverture de la boulangerie.

2022 a été marqué par le retour **d'une exposition ayant pour thème « Les arts créatifs »**. Cette expo a été un beau succès puisque nous avons reçu la visite de 136 adultes et 16 enfants. Pour comparer avec l'expo sur le bois de 2019, nous avons eu 129 adultes et 41 enfants. Ce fut vraiment un beau moment aussi bien pour les exposants que les visiteurs ! **Merci au comité des fêtes qui nous a bien aidés.**

Nous avons aussi participé à **un challenge de lecture**. Une autrice de la région roannaise, Isabelle Desbenoit, nous a déposé ses livres et nous a proposé d'en lire le maximum puis de voter pour son préféré. A ce jour, le challenge n'est pas terminé !

Projets 2023 :

Nous organisons **le mercredi 25 janvier un goûter lecture** en collaboration avec Clarisse et Luce, nos 2 boulangères. C'est une première, on verra bien si on refera ou non !

En mars, une rencontre avec Aurélia Brivet est prévue. A ce jour, la date est à définir. Elle nous présentera son film sur son voyage en Argentine, s'ensuivra un moment d'échange puis elle dédicacera son livre « Anecdotes plein la carriole »

En avril, on pense participer au printemps des poètes en faisant venir L'écritoire d'Estieuges, qui est une association de passionnés de poésies située à Cours.

Et bien entendu proposer une animation à destination des enfants pour l'arbre de Noël.

Convention CNRACL 2023-2026 (Délibération 2023-02):

Monsieur le Maire informe aux membres du Conseil Municipal que le Centre de gestion peut recevoir délégation des collectivités pour effectuer à leur place les tâches inhérentes à la retraite de leurs agents CNRACL. Pour les collectivités ayant précédemment conventionné, les conventions arriveront à échéance le 31 décembre 2022.

Il est nécessaire pour débiter ou poursuivre cette activité de conventionner avec le CDG42.

L'assemblée délibérante autorise le Maire à signer la convention en résultant.

Questions diverses :

- La com-com a présenté le projet du SIEL pour des aides en faveur des communes afin de s'équiper en panneau photovoltaïque et en recharge de borne électrique
- Lancement de la consultation piscine par la com-com
- La com-com met en place une aide pour l'achat de vélo : 100 euros, et le transport solidaire afin d'aider les personnes qui n'ont pas de véhicules pour se déplacer
- Le Conseil Municipal Jeune a recensé des idées de projets : organiser une rencontre sportive et installer un lampadaire à l'arrêt de bus.

Prochain conseil municipal programmé le 30 Mars 2023 à 19h00.

Le secrétaire de séance,

Stéphane LARGER



Le Maire,

Henri GROSDENIS

